



SEANCE DU 03 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept le trois mai à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Haute Vallée du Thoré s'est réuni à la mairie de Saint Amans Valtoiret sous la présidence de Monsieur Bernard Prat.

Présents : Amalric Alain, Barthes Philippe, Bourdel Michel, Cabrol Joël, Calas Isabelle, Cambou Serge, Castan Michel, Cathala Guy, Colin Ghislaine, Escudier Danièle, Fabre Marjoleine, Farenc Jean-Luc, Gers Maria, Gutkin Florent, Lafon Serge, Matéos Christian, Peigné Daniel, Pistre Jean-Luc, Prat Bernard, Ribot Monique, Vidal Michèle, Vincent Michèle, Gérard Cauquil

Excusés avec pouvoir : Andrieu-Barraillé Catherine pouvoir à Florent Gutkin, Benoit Stéphanie pouvoir à Barthes Philippe, Corbaz Claude pouvoir à Pistre Jean-Luc

1. Election du Président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré

- ✧ Vu les articles L. 5211-8 et L. 5211-9 du Code Général des Collectivités territoriales.
- ✧ Vu l'arrêté de création de la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré de Monsieur le Préfet du Tarn en date du 10 décembre 2004.

Le mandat de M. Philippe Barthès, Président démissionnaire, ayant pris fin suite à la lettre de M. le Préfet acceptant sa démission, envoyée le 18 avril 2017, M. Bernard Prat, rempli les fonctions de président jusqu'à l'élection d'un nouveau Président.

Mme Michèle Vidal, doyenne de l'assemblée, demande à l'Assemblée s'il y a des candidats à la Présidence de la Communauté. M. Bernard Prat et M. Michel Castan se déclarent candidats. Mme Michèle Vidal demande si d'autres personnes sont candidates. En l'absence d'autres candidatures, Mme. Michèle Vidal propose de passer au vote.

Chaque membre présent du Conseil Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé, son bulletin de vote.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

Candidats :

Monsieur Michel Castan

Monsieur Bernard Prat

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 26
- Bulletins blancs : 1
- Suffrage exprimés : 25

- Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

- Monsieur Michel Castan : 13 voix

- Monsieur Bernard Prat : 12 voix

M. Michel Castan a obtenu treize (13) voix.

Considérant que les conditions de majorité absolue sont réunies, M. Michel Castan est proclamé Président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré.

2. Election des Vice-Présidents de la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré

Le Président propose de conserver le nombre existant de vice-présidences. Le Conseil de Communauté accepte donc de porter le nombre de Vice-Président à cinq.

Il est procédé à l'élection des Vice-Présidents sous la Présidence de M. Michel Castan, élu Président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré. Chaque membre présent du Conseil Communautaire a remis fermé, au Président son bulletin de vote, écrit sur papier blanc.

Premier vice-président : candidat M. Daniel Peigné

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletin : 26

- bulletins blancs : 7

- suffrages exprimés : 19

- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Monsieur Daniel Peigné : 18 voix

- Monsieur Bernard Prat : 1 voix

Monsieur Daniel Peigné, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} vice-président. Monsieur Daniel Peigné a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Deuxième Vice-Président : candidat M. Serge Lafon

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletin : 26

- bulletins blancs : 6

- suffrages exprimés : 20

- majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- Monsieur Serge Lafon : 19 voix

- Monsieur Bernard Prat : 1 voix

Monsieur Serge Lafon, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^e vice-président. Monsieur Serge Lafon a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Troisième Vice-Président : candidat M. Jean-Luc Farenc

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletin : 26
- bulletins blancs : 3
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Luc Farenc: 23 voix

Monsieur Jean-Luc Farenc, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^e vice-président.

Monsieur Jean-Luc Farenc a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Quatrième Vice-Président : candidat M. Bernard Prat

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletin : 26
- bulletins blancs : 3
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Monsieur Bernard Prat : 23 voix

Monsieur Bernard Prat, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^e vice-président. Monsieur

Bernard Prat a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Cinquième Vice-Président : candidat Mme Danièle Escudier

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletin : 26
- bulletins blancs : 4
- suffrages exprimés : 22
- majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Madame Danièle Escudier : 22 voix

Madame Danièle Escudier, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5^e vice-président.

Madame Danièle Escudier a déclaré accepter d'exercer cette fonction.